



Nantes : Les anges musiciens de Saint-Nicolas

Restauration et polémiques

« Les anges en plomb autrefois dorés de la basilique Saint-Nicolas de Nantes (remplacés depuis par des bronzes) : procès pour récupérer ces originaux.

Sur la basilique signée Lassus (néogothique)

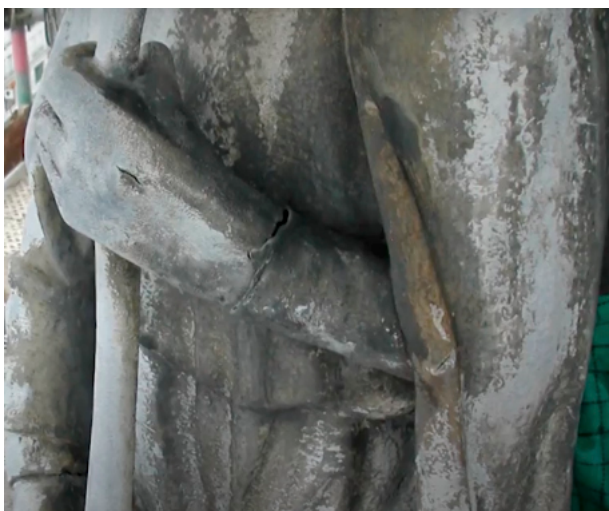
<https://www.ouest-france.fr/culture/patrimoine/a-nantes-les-anges-oublies-de-la-basilique-saint-nicolas-au-cur-dun-marathon-judiciaire-f751eba4-3a05-11ef-b4c0-3362ee646fd>

Les anges de la basilique dans leur nouvel état : le plomb a été délaissé pour le bronze doré à la feuille.

Un des plombs a été utilisé pour faire un contre-moulage permettant la coulée des bronzes.



Les anges en plomb tels que retrouvés lors de l'ouverture du chantier de restauration (captures d'écran)

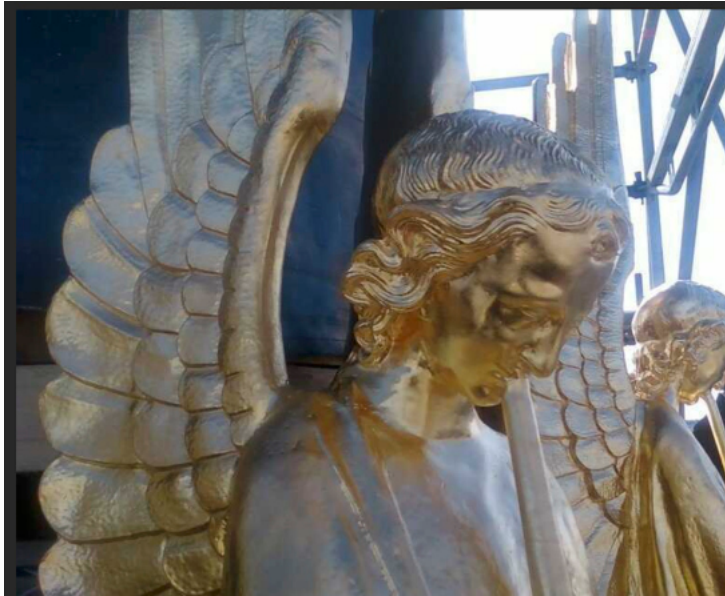




Vidéo
présentant la
démarche de
restauration
de l'église :
les anges en
plomb et leur
restauration
sont évoqués

https://www.youtube.com/watch?v=i7LUaMRC_E58





Chantier de restauration :
installation des statues.



À Nantes, les 8 statues dorées de la basilique Saint-Nicolas ont été retrouvées un peu par hasard. Elles avaient été retirées en 2009, lors de travaux de restauration et remplacées par des copies. Mais l'entrepreneur chargé du chantier avait ensuite vendu les originaux. Ils veillent sur Nantes (Loire-Atlantique) depuis 150 ans. Ce sont huit anges musiciens qui ont été dessinés en 1859 par un élève de Viollet-le-Duc. (...) De 2009 à 2014, la basilique est en rénovation. Les originaux en plomb, dégradés, sont déposés et remplacés par des copies couvertes de feuilles d'or.

Le prêtre s'interroge

Après les chantiers, alors qu'on pense les statues à l'abri, des spécialistes retrouvent un exemplaire chez un antiquaire nantais, en vente pour 19 000 euros. La mairie réalise alors que toutes les statues ont été volées. Une plainte est déposée, et les 7 autres retrouvées, jusqu'en Espagne. L'entrepreneur en charge des travaux, mis en garde à vue, plaide la bonne foi. Il pensait avoir à faire à des rebuts de travaux. (...) L'enquête a été confiée au parquet judiciaire de Nantes. Maintenant qu'elles sont retrouvées, le Père les verrait bien installées au-dessus du chœur, où 8 places leur sont réservées. ♦

Source : France Info

https://www.francetvinfo.fr/france/pays-de-loire/loire-atlantique/nantes/basilique-de-nantes-les-originaux-de-8-anges-d-or-retrouves_5483367.html

Ouest France :

<https://www.ouest-france.fr/culture/patrimoine/a-nantes-les-anges-oublies-de-la-basilique-saint-nicolas-au-cur-dun-marathon-judiciaire-f751eba4-3a05-11ef-b4c0-3362ee646fd4>

À Nantes, les anges oubliés de la basilique Saint-Nicolas au cœur d'un marathon judiciaire

Pendant plus de dix ans, personne ne s'est soucié du sort des vieux anges en plomb démontés sur la basilique Saint-Nicolas. Ils ont été acquis par des passionnés d'art qui disent les avoir « sauvés ». La Ville de Nantes est aujourd'hui engluée dans plusieurs procédures judiciaires pour les récupérer.

On pensait cette incroyable histoire terminée en 2022, lorsque la police a remonté la piste des huit Anges musiciens signés Antoine Lassus. Les originaux en plomb qui surplombaient la basilique Saint-Nicolas à Nantes, datant de 1869, avaient été démontés, en 2009 pour laisser la place à des répliques. Avant de disparaître. Jusqu'à ce que les enquêteurs les retrouvent... éparpillés en France et en Espagne.

Mais l'affaire est bien plus compliquée qu'il n'y paraît. « On nous fait passer pour des voleurs... Mais ces anges, nous les avons sauvés ! », nous assure l'actuel détenteur de l'une de ces œuvres. Comme tous les autres propriétaires, il a reçu un courrier de la Ville de Nantes, fin 2022, qui lui somme de les rendre. Il a décidé de ne pas se laisser faire.

À l'époque, les originaux considérés comme « rebus de chantier »

Pour bien comprendre, il faut rembobiner en 2009. Le monumental chantier de rénovation de la basilique Saint-Nicolas, propriété de la ville, bat son plein. Les huit anges en plomb qui ornent la flèche sont décrochés, et descendus au pied de l'échafaudage. La Ville avait initialement prévu de les restaurer. Mais leur examen, selon la municipalité à l'époque, révèle leur état de corrosion avancé. Ils sont âgés de 140 ans... La Ville change alors d'avis et décide d'en faire fabriquer de nouveaux, en bronze cette fois, et dorés à la feuille. L'un des anciens anges en plomb est parti dans l'est de la France, où il sera coupé en deux pour servir de moule aux répliques en bronze. Les autres sont stockés dans l'entreprise en charge de la rénovation de la flèche de la basilique, dans le vignoble nantais. Le patron n'y voit pas de valeur particulière, hormis celle du plomb. Pour lui, il ne s'agit que de « rebus de chantier ». La Ville et l'architecte n'y prêtent guère attention, à l'époque, et ne cherchent pas à les récupérer.

Une vente attire l'attention de la Ville

L'affaire rebondit dix ans plus tard, en septembre 2020, lorsque la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Loire-Atlantique repère la vente d'une des anciennes statues de Lassus chez un antiquaire nantais. Un amateur d'art l'a acquise pour 19 000 €. La Ville de Nantes comprend alors que ces vieilles statues ont une valeur, au moins patrimoniale. Elle porte plainte pour toutes les retrouver et les récupérer. L'entrepreneur, qui avait décroché le marché public pour la rénovation de la flèche de la basilique, se retrouve alors en

garde à vue au commissariat central de Nantes, et poursuivi devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance. On lui reproche d'avoir vendu ces œuvres appartenant à la Ville. De les avoir détournées, en somme. Il conteste. Devant le tribunal correctionnel, ce jeudi 4 juillet, il a demandé un report de son procès, en raison de l'indisponibilité de son avocat. Mais aussi, parce qu'il manque des preuves essentielles pour sa défense : une audition de l'architecte, et des comptes rendus des réunions de chantier de l'époque, qui confirmeraient sa version. Le supplément d'information et le renvoi de l'affaire au 19 juin 2025 ont été accordés par le tribunal.

Une affaire mal gérée en 2009 ?

En 2009, selon plusieurs sources, rien n'aurait stipulé que ces vieilles statues devaient rester propriété de la Ville de Nantes. L'entrepreneur mis en cause voulait même « les revendre au prix du plomb », indique un connaisseur du dossier. Autrement dit : les passionnés de patrimoine qui ont montré un intérêt pour ces vieux anges disent les avoir sauvés de la fonte.

Le nœud de cette affaire, c'est donc la manière dont les vieilles statues ont été gérées en 2009. Le souci, c'est qu'elles n'ont pas été numérotées, ni classifiées après leur dépose, explique un passionné de patrimoine historique. Une erreur ou un oubli de la Ville (maître d'ouvrage) ou de l'architecte ? (1) Peu importe, selon la municipalité nantaise qui, quinze ans plus tard, utilise un argument juridique qu'elle estime implacable : Un bien culturel appartenant au domaine public est inaliénable et imprescriptible, et doit être restitué sans délais à son légitime propriétaire.

Un ministre amené à se prononcer

La justice pénale se prononcera donc, en 2025, sur un éventuel abus de confiance commis par le chef d'entreprise qui a rénové la flèche de la basilique. Mais deux détenteurs actuels ont saisi le tribunal administratif pour contester l'ordre de restitution de la Ville. Ce dossier est entre les mains du Conseil d'État, qui doit trancher sur la compétence de la justice administrative dans cette affaire... Car, parallèlement, la Ville de Nantes a saisi la justice civile (le tribunal judiciaire de Nantes) pour récupérer ses anges.

Cette histoire est remontée très haut dans les arcanes de l'État. Des détenteurs de ces anges ont saisi le ministre de la Culture pour demander le déclassement des anciens anges, qui faisaient partie du décor de la basilique, classée Monument historique. Le but ? Pouvoir en garder la possession. Le refus de déclassement du ministre, il y a quelques semaines, fait l'objet d'un second recours devant le Conseil d'État. Toutes ces procédures devraient durer plusieurs années.

Un ange au Grand Palais

Dans l'attente, ces œuvres restent chez leurs détenteurs actuels : un passionné d'histoire, un notaire, un artiste, une entreprise d'ornement de toiture... « Ces anges sont entretenus et mis en valeur là où ils sont, explique l'un d'eux, qui dénonce l'acharnement de la Ville. Il y en a même un qui est présenté régulièrement au Grand Palais, à Paris, avec une plaque expliquant qu'il vient de la basilique Saint-Nicolas ! » ♦

(1) Sollicitée, la Ville de Nantes a refusé de répondre à nos questions prétextant les procédures en cours ».